

**GENDARMERIE NATIONALE**Compagnie  
Guingamp  
COB CALLAC  
CALLAC-BELLE ISLE EN TERRE-  
BOURBRIAC**DÉCOUVERTE DE CADAVRE****PROCÈS-VERBAL AUX FINS D'INHUMATION**

Code unité <b>14974</b>	Nmr P.V. <b>00063</b>	Année <b>2017</b>	Nmr dossier justice
----------------------------	--------------------------	----------------------	---------------------

Nmr pièce	N° feuillet <b>1 / 1</b>
-----------	-----------------------------

Le mercredi 18 janvier 2017 à 18 heures 55 minutes.

Nous soussigné Adjudant Frank DEMATTEO, Officier de Police Judiciaire en résidence à BOURBRIAC  
Vu les articles 16 à 19 et 74 du Code de Procédure Pénale.

Vu les articles 81 et 82 du Code Civil.

Nous trouvant au bureau de notre unité à CALLAC DE BRETAGNE 22160, rapportons les opérations suivantes :

Le 16/01/2017 à 07:00 Assisté de LE BOUFFANT Gildas, Médecin SMUR Centre  
Hospitalier de GUINGAMP à PABU 22200, nous avons constaté le décès de la personne suivante :

Sexe <b>F</b>	Nom <b>GRISELIN-VIRETON</b>	Prénom <b>Marylou</b>	Validité état-civil Identité déclarée
Situation de famille <b>Célibataire</b>	Date naissance <b>16/11/2009</b>	Commune naissance et Code Postal <b>TARBES 65000</b>	Pays <b>(France)</b>
Adresse <b>1 route de Callac</b>	Commune résidence et Code Postal <b>LOHUEC 22160</b>	Pays <b>(France)</b>	INSEE <b>65440</b>
N° de téléphone	N° tph portable	Profession <b>Ecolier</b>	INSEE <b>22132</b>
			Nationalité <b>Française</b>

Il résulte du rapport du médecin que cette mort doit être attribuée à un problème intestinal  
de type infectieux foudroyant.Un obstacle médico-légal a été mis par le médecin . Une autopsie a été pratiquée le  
17.01.2017 sur le corps de la sus nommée la cause médicale du décès est identifiée : Volvulus de  
l'intestin grêle.Après information et accord de : Madame LEMERCIER Pauline substitut du procureur de la  
République près le T.G.I de ST BRIEUC 22000, nous établissons le présent procès verbal.

Le permis d'inhumer peut être délivré.

Par contre la crémation du corps de GRISELIN-VIRETON Marylou n'est pas autorisée par  
Madame LEMERCIER Pauline substitut du procureur de la République près le T.G.I de ST BRIEUC  
22000

Le présent procès verbal est transmis à Monsieur l'officier d'état civil à LOHUEC 22160.

Dont procès verbal fait et clos à CALLAC DE BRETAGNE 22160, le 18 janvier 2017 à 19  
heures.**L'Officier de Police Judiciaire**